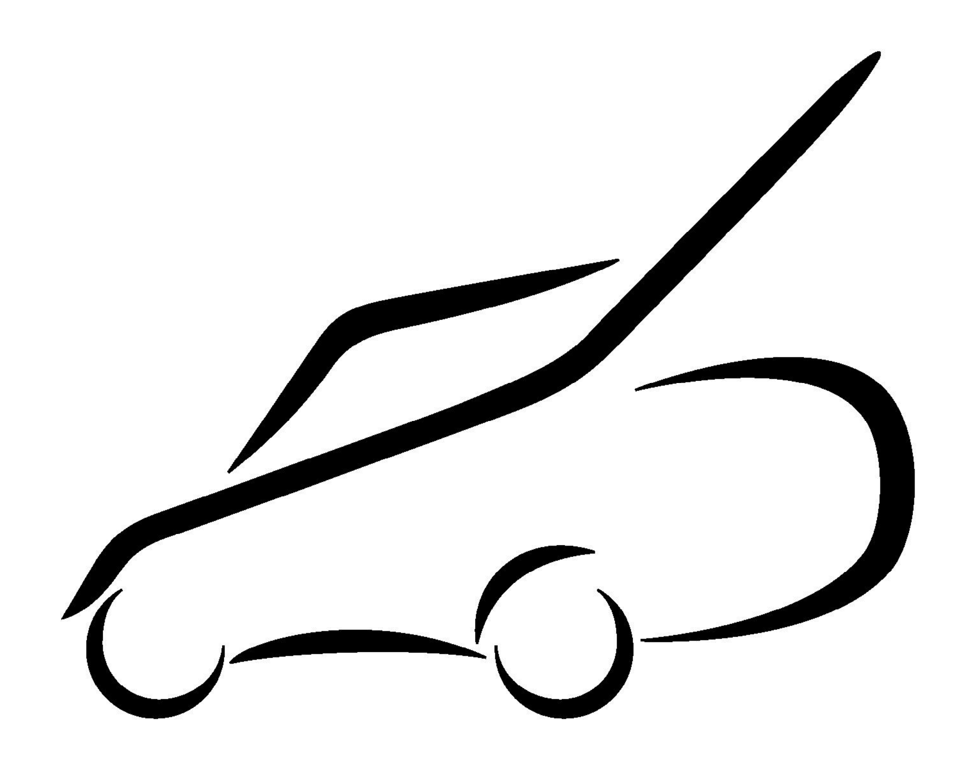




GUIDE

D'ENTRETIEN



Groupe Mr.Bricolage
1 Rue MONTAIGNE
45 380 LA CHAPELLE SAINT MESMIN

LA GAMME TONDEUSE

Madame, monsieur

Vous venez d'acquérir une tondeuse CATENA dans l'un de nos magasins, et nous vous remercions de la confiance que vous avez bien voulu nous accorder.

Afin de tirer le meilleur parti de votre tondeuse, nous vous invitons à lire attentivement les conseils de sécurité ainsi que les recommandations d'utilisation.

Ces éléments vous permettrons d'optimiser l'utilisation de votre tondeuse et de la conserver dans un bon état de fonctionnement durant de longues années

Pour tout renseignement concernant nos produits, vous pouvez nous consulter aux n) suivants

- Service consommateurs → **0 811 900 199**
  - *du lundi au jeudi de 9h à 12h30 de 14h à 18h- vendredi de 9h à 16h30*
  - *prix d'appel local*

1 - TONDRE EN TOUTE SECURITE

Avant l'utilisation de votre tondeuse

- Avant la première mise en service lire attentivement le manuel d'utilisation
  - *Le conserver pour pouvoir le consulter a tout moment*
- Tondre n'est pas un jeu
  - *Ne laissez pas les enfants approcher de la machine aussi bien en marche, qu'à l'arrêt*
  - *L'utilisation de la tondeuse est proscrite aux moins de 16 ans*
- Familiarisez vous avec les commandes d'utilisation de l'appareil

Précautions à prendre lors de la tonte

- Ne pas utiliser la tondeuse en présence de tierces personnes ou d'animaux à proximité, pour éviter tout risque de projections
- Portez systématiquement des chaussures adéquates
  - *Fermées*
  - *De sécurité*
  - *Des bottes équipées de semelles anti-dérapantes*
- Vérifiez que votre pelouse est dégagée de tous objets pour éviter ainsi toute projection
  - *Branches*
  - *Ferrailles*
  - *Fils*
- Ne jamais bloquer les dispositifs de sécurité permettant l'arrêt du moteur et de la lame
- Débranchez préalablement à toute intervention la cosse de la bougie,
- Ne jamais toucher le pot d'échappement, pour éviter les risques de brûlure
- Couper le moteur avant de remplir le réservoir, le carburant est inflammable
  - *Le plein doit être fait à l'extérieur, moteur froid*
  - *En cas de débordement lors du remplissage, attendre le dispersement des vapeurs avant la mise en route de la machine*
- Ne pas travailler sur un terrain non stabilise, trop près des fossés, ou dans des pentes supérieurs à 25 °
- Respectez les horaires communaux d'utilisation, pour la tonte, afin de ne pas gêner le voisinage
- Il est interdit d'utiliser sa tondeuse après avoir absorbe des substances risquant de nuire a votre dextérité
  - *Médicaments, alcool, …*

2 - CONSEILS PRATIQUES D'UTILISATION POUR VOTRE TONDEUSE ELECTRIQUE

Avant de laisser sans surveillance et avant toute intervention, débrancher le câble d'alimentation de votre tondeuse électrique

AVANT LA TONTE

- Branchement électrique
  - *utilisez une prise électrique différentielle 10 mA, avec un raccordement à la terre, équipée d'un disjoncteur de protection*
- Câble d'alimentation
  - *Le type de rallonge doit être de 3 x 1,5 mm2 de diamètre, conforme à la norme HO7 RN-F DIN / VDE 0282*
  - *Les raccords du câble d'alimentation doivent être en caoutchouc, conformes à la norme DIN/VDE 0620 pour utilisation extérieure*
- Vérifier le serrage de la lame
- Dérouler entièrement le câble d'alimentation, pour éviter la perte de puissance et la surchauffe du câble par un effet inductif

PENDANT LA TONTE

- Tenir le câble éloigné de la lame pendant toute la tonte
- Ne pas laisser votre tondeuse sous la pluie et dans l'humidité

APRES LA TONTE

- Nettoyer le carter, la lame, les roues, le bac, enlever les salissures situées entre le capot moteur et le carter
- Pour un bon refroidissement du moteur, ne jamais nettoyer au jet d'eau la partie électrique

HIVERNAGE

- Nettoyer l'intégralité de votre machine
- Graisser le carter si celui-ci est en acier, les axes de roues, les câbles
- Vérifier la qualité du câble d'alimentation
  - *il ne doit présenter de coupures, ni d'écrasements*
- Affûtez de la lame et vérifiiez son équilibrage,

- Procédez à son remplacement si nécessaire, pour obtenir une tonte et un ramassage plus efficace

3 - CONSEILS PRATIQUES POUR L'UTILISATION DE VOTRE TONDEUSE THERMIQUE

Avant toute manipulation de votre tondeuse, l'antiparasite de la bougie doit être débranché

AVANT LA TONTE

- Mise en service de la tondeuse thermique
  - *Se référer au manuel d'utilisation, ainsi qu'à la notice du moteur propre à votre machine*
- Remplir le réservoir d'huile a l'aide d'une huile moteur 4 temps de type spécial motoculture
  - *SAE 30 ou 15W 40*
  - *Consulter la notice du moteur pour connaître la quantité d'huile exacte à utiliser.*
- Vérifier le niveau d'huile à l'aide de la jauge graduée et compléter si nécessaire.
- Faire le plein de carburant
  - *Utiliser du carburant « FRAIS » sans Plomb 95*
  - *L'ajout d'un additif spécifique motoculture permet de mieux conserver l'essence*
  - *Ne pas conserver d'essence dans votre réservoir de tondeuse plus d'un mois.*
  - *Pour cela, laisser la machine s'arrêter par manque de carburant.*
- Utiliser, pour stocker le carburant, un jerrican propre, spécifique aux hydrocarbures
- Vérifiez le branchement de l'anti-parasite sur la bougie d'allumage
- Ouvrir le robinet d'arrivée d'essence, si le modèle du moteur en est équipé
- Vérifier le serrage de la lame, et le montage du guidon, du bac, le bon positionnement des câbles de commande.

PENDANT LA TONTE

- Respecter les règles de sécurités déjà précisées page 2
- Ne jamais bloquer les dispositifs de sécurité permettant l'arrêt de la tondeuse
- Ne pas travailler sur un terrain non stabilisé
- Tenir toute autre personne éloignée de la zone de tonte

- Attendre le refroidissement du moteur avant de remplir à nouveau le réservoir de carburant

APRES LA TONTE

- Effectuer une première vidange de l'huile après 4 à 5 heures d'utilisation, puis toutes les 25 heures, ou au minimum une fois l'an.
- Nettoyer votre tondeuse
  - *Carter, roues, et bac*
  - *Attention à ne pas passer au jet d'eau la partie moteur de votre tondeuse*

ENTRETIEN PERIODIQUE

- En cas d'utilisation intensive ou après deux saisons d'utilisation, certains points de contrôle pourront être réalisés par un service après vente
- Entretien moteur
  - *Vidange, changement filtre à air, bougie*
- Entretien de la coupe
  - *Affûtage et équilibrage de la lame ou remplacement si celle-ci est abîmée*

HIVERNAGE

- Nettoyer entièrement votre tondeuse
  - *Graisser le carter acier, les axes de roue*
- Faire faire fonctionner la tondeuse jusqu'à la vidange total du réservoir et ce afin d'éviter tout dépôt dans le réservoir
- Vidanger l'huile du moteur, puis le remplir d'huile neuve
- Vérifier l'état du filtre à air
  - *Le nettoyer et le remplacer si nécessaire*
- Vérifier, voire changer la bougie
- Vérifier, l'état de la lame, ainsi que le serrage de la vis de fixation
  - *Affûter la lame et vérifier son équilibrage*
- Dévisser la bougie, et verser quelques centilitres d'huile moteur, par l'ouverture de la bougie, puis replacer cette dernière

PRECISIONS SUR LES PIECES NON GARANTIES

- Certaines pièces ne rentrent pas dans la garantie légale du constructeur : ce sont les pièces d'usure
  - *Bougie, filtre à air, courroie de transmission, lame, rondelles d'accouplement, batterie pour les modèles à démarrage électrique, lanceur, bandes de roulements, toile du bac)*
- Sont exclues de la garantie



- *Les pannes moteur dues a un défaut de lubrification, (manque ou excès d'huile), ainsi que l'utilisation d'un carburant de mauvaise qualité (impuretés, carburant ancien et dégradé)*
- Attention : un choc sur la lame, lors de la tonte peut provoquer une rupture du vilebrequin, cette panne exclut toute prise sous garantie.

4 - CATENA : FICHE D'ENTRETIEN

En fin de saison, avant d'oublier votre fidèle tondeuse jusqu'aux beaux jours, il est recommandé de vérifier certains points précisés dans l'entretien périodique page 5

Cette visite peut également être confiée au service après-vente de votre magasin CATENA, qui pourra effectuer ou faire réaliser une révision adaptée aux besoins de votre machine.

Notre service après vente pourra à l'aide du document ci-dessous mieux suivre l'entretien de votre tondeuse.

Nom : ……………………………………………………………………………..……………

Adresse : ……………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………..

Téléphone : ………………………………………………………………………………...

Magasin Mr Bricolage de : ……………………………………………………………...

Modèle de la machine : B ………………………………………………………………

Numéro de série : ………………………………………………………………………

Date d'achat : …………………………………………………………………………...



LA GAMME TONDEUSE

Révision 1

Date : …………………   Magasin : …………………………………………………...

Intervention effectuée

…………………………………………………………………………………………………..

…………………………………………………………………………………………………..

Révision 2

Date : …………………   Magasin : …………………………………………………...

Intervention effectuée

…………………………………………………………………………………………………..

…………………………………………………………………………………………………..

Révision 3

Date : …………………   Magasin : …………………………………………………...

Intervention effectuée

…………………………………………………………………………………………………..

…………………………………………………………………………………………………..

Révision 4

Date : …………………   Magasin : …………………………………………………...

Intervention effectuée

…………………………………………………………………………………………………..

…………………………………………………………………………………………………..

---

5 - LA GARANTIE 3 ANS CATENA

(Logo garantie 3 ans à présenter) 

Cette garantie s'applique sur votre tondeuse électrique ou thermique à marque CATENA

Elle couvre le produit pendant 3 ans pour les actions suivantes :

- L'échange ou la répartition des pièces reconnues défectueuses
- La main d'œuvre
- L'échange standard la première année
  - *Dans le seul cas ou le moteur présente une panne irréparable*
- Le prêt d'une machine de dépannage après plus de dix jours d'immobilisation

Elle ne couvre pas

- La mise en service
- L'entretien périodique
- Les pièces d'usure
- Les réparations consécutives à une négligence, ou une mauvaise utilisation.

Cas d'exclusion de garantie

Le contrat assistance ne s'appliquera que lorsque la machine garantie aura été utilisée dans des conditions normales d'utilisation

La garantie ne s'applique pas pour les cas suivants:

- Les dommages sont consécutifs à une utilisation du matériel abusive ou non-conforme à sa destination
- Les dommages sont dus au non respect des instructions du constructeur ou du vendeur.
- Les dommages résultent du fait intentionnel du client, ou d'un mauvais entretien, notamment une mauvaise lubrification
- Intervention sur l'appareil ou modifications effectuées en dehors des ateliers agrées par le vendeur, avec des pièces qui ne sont pas d'origines.
- Les dommages ont une origine externe
  - *Vol, incendie, chute, choc, dégâts des eaux*
- Le remplacement de certaines pièces exposées à une usure naturelle
  - *courroie, lame, filtre à air, bougie, câbles, lanceur*
  - *d'une façon générale, toutes les pièces d'accessoires sont exclues de la présente garantie (contacter le Service Après Vente de votre magasin pour plus de renseignement)*

En outre, l'acheteur bénéficie de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.